11 janvier 2011

Synthèse du PASS-INNOVATION 2010-082

Procédé : *SOL 50*
(avec modules CP SOLAR, gamme CPS XXX P, CPS XXY M 36)

Titulaire : Société TENDANCES ECO, 29 rue du Marais, 72000 LE MANS

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2010-082. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE[1]

1.1.1. Description succincte

Le procédé consiste à mettre en œuvre des bacs acier conformément au DTU 40-35 fixés sur une plateforme constitué de voliges disposées entre les liteaux de la couverture.
Un réseau de rails en aluminium, en tronçons de 2m maximum, sont fixés sur le voligeage toutes les deux ondes en sommet de nervures des bacs acier avec interposition d'une bande bitumineuse entre bacs et rails.
La pose des modules s'effectue de haut en bas en les glissant sous l'aile basse du profilé supérieur et les abaissant sous l'aile haute du profilé inférieur.
Ils sont maintenus en place par un système antivol.
Les joints parallèles à la pente entre modules sont garnis de mastic silicone.

1.1.2. Domaine d'emploi prévu

- France européenne hors zone de montagne caractérisé par une altitude supérieure à 900m ;
- Locaux à faible et moyenne hygrométrie ;
- Pente de 10° à 45° ;
- Charges admissibles :
    - 800Pa en mode portrait
    - 1100Pa en mode paysage

2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2010-082 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS-INNOVATION numéro de référence est valable jusqu'au 11/01/2013. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

---

[1] *La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass-Innovation 2010-082.*